



*association pour
la recherche et
la sauvegarde
des sites archéologiques
du trégor*

MEMENTO

Siège de l'A.R.S.S.A.T.: Mairie de Lannion

Conseil d'administration:

Mme Bain
Mr Chatain
Mr Berger
Mr Cochard
Mlle Crolard (trésorière)
Mr Harbonville
Mlle Henry
Mr Kerroux
Mme Le Brozec (secrétaire)
Mr Lecuvier (vice-président)
Mr Le Goupil
Mlle Maillen (présidente)
Mr Mazé (1er vice-président)
Dr Pinel
Mlle Ugland (secrétaire-adjointe)
Mr Wartel

ADHESION Cotisation de 20 frs donnant droit au bulletin annuel.

CCP RENNES 826 73 J ARSSAT à adresser à :

Mlle Eliane Crolard, Collège E. Renan. Chemin de la Corderie, 22220 TREGUIER.

1978 ...fut pour l'ARSSAT une année active:

4 conférences les 19 novembre 77; 17 décembre 77; 25 février 78; 18 mars 78, dont on trouvera les textes dans le présent bulletin, qui toutefois ne rendra pas l'agrément de la projection de diapositives qui soutenait la présentation de Keralio.

3 excursions: - notre sortie annuelle du 1er mai "Dans la région du Léon Oriental" sous la conduite de Mr Mazé.

- celle du 18 juin organisée par Mme Chouteau (par Kermaria an Isquit et Lanleff) à laquelle ont participé les étudiants américains et leurs professeurs venus nous aider à Tonquédeo.

- celle du 24 septembre autour de Tréguier, guidée par Mme Bain. et 30 week-end de travail sur le chantier de Tonquédeo où à grand'peine et grande patience la poignée de déblayeurs découvrent des murs, accumulent les moellons de pierres, déversent des tonbereaux de terre d'éboulis, mettant précieusement de coté fragments de poteries, boulets, et menue monnaie.

Départs Mr et Mme Cochard sont repartis dans les Ardennes, laissant derrière eux un excellent souvenir, et beaucoup de regrets, particulièrement au sein du Bureau et de l'équipe de Tonquédec. Nous leur souhaitons de fructueux résultats dans leur travail de restauration du château de Montcornet.

ET SURTOUT 1979

PROJET

Pour marquer d'une pierre blanche les 10 ans de notre association, nous pensons organiser une excursion en Angleterre, profitant pour cela du long pont le 1er mai 79.

.../...

Petit voyage culturel (et d'agrément) où nous voudrions établir des points de comparaison entre non deux régions.

CONTINUATION

- de l'inventaire mégalithique au cours de l'année,
- du chantier de Tonquédec, où nous souhaiterions plus de bras.

APPEL

Pour répondre au relevé de pierres tombales de l'église de Brélévenez, publié dans le bulletin de 1976, on trouvera à la page suivante le relevé du deux autres pierres, sises dans un jardin lannionais.

Nous remercions la propriétaire qui nous a autorisé à les publier.

Nul doute qu'un certain mobilier (chapiteaux, pierres tombales, pierres gravées, écussons, fragments de sculptures, fontaines, puits etc. ...) est ainsi réparti dans des propriétés de la ville.

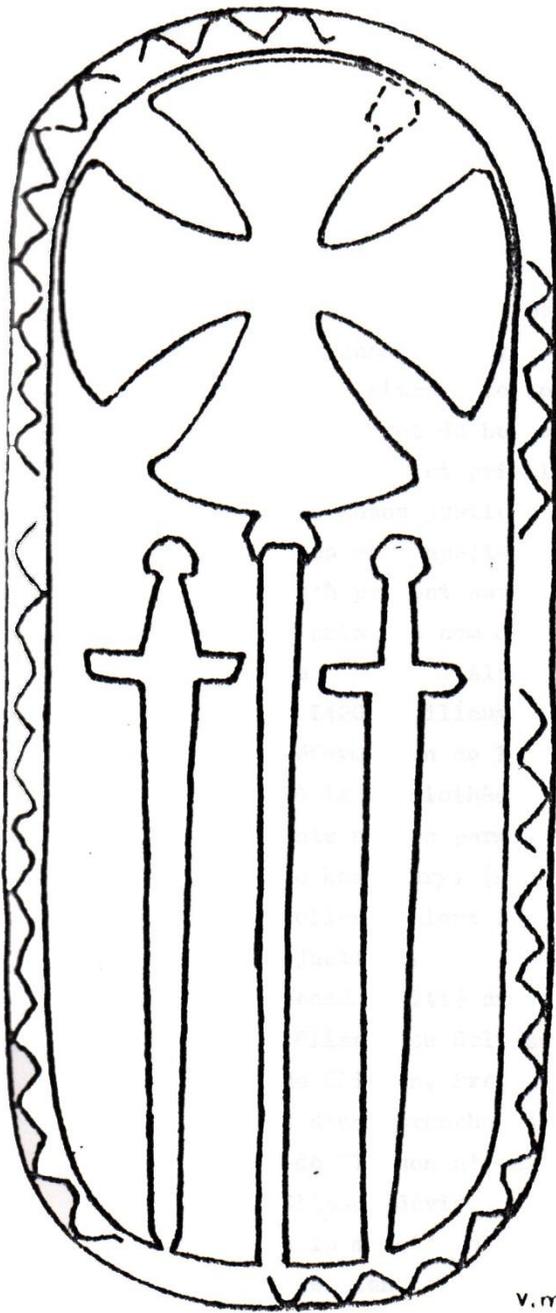
L'ARSSAT souhaite vivement qu'on les lui fasse connaître,

AFIN D'EN GARDER TRACE, et ceci en gardant la plus grande discrétion sur l'emplacement.

Enfin toutes suggestions concernant le bulletin (articles, dessins) les conférences, les promenades, sont les bienvenues.

Viviane Maillon

- 4 -



v.m.

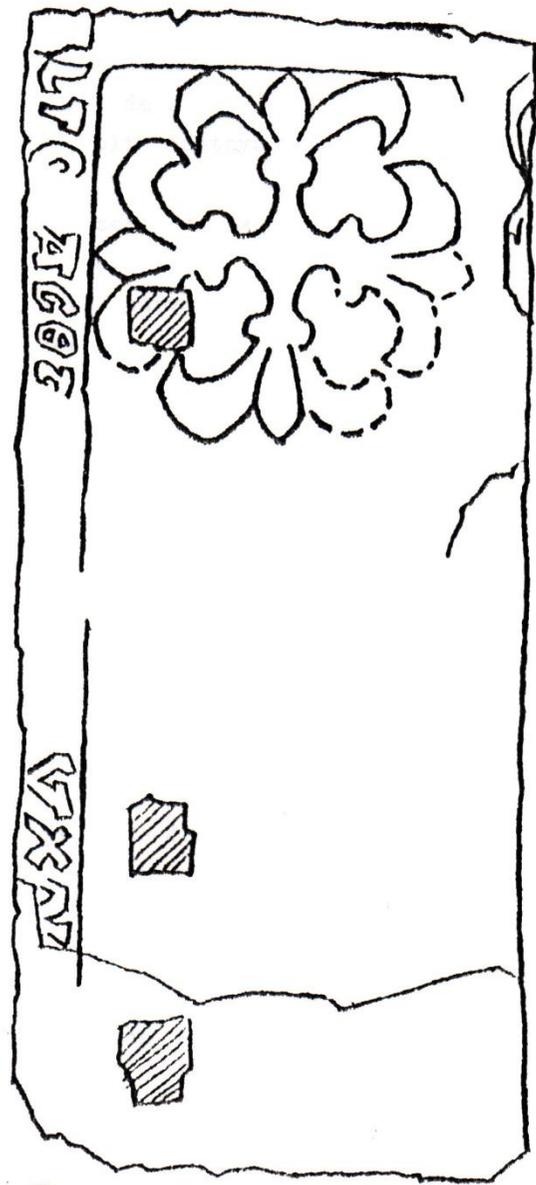
Dalle schisteuse ↑

env. 200 x 0,85

Dalle très usée, comportant ↗

3 trous dus à un remploi. env. 180 x 0,80

PIERRES TOMBALES
à Lannion



La seigneurie de KERALIO en PLOUGUIEL

unie à celle de Lezhermant en Plougrescant.

Cette très ancienne chetellenio (maison-forte et territoire qui l'entoure) unie à la seigneurie de Lezhermant en Plougrescant formait un fief dont les dépendances s'étendaient dans les paroisses de Plouguiel, Plougrescant, Pervénan, Minihiy et Camiez.

En 1488, une lettre patente de la Duchesse Anne reconnaît que "les dits lieux de Keralio et de Lezhermant sont chevaleries anciennes décorées de plusieurs insignitus et privilèges comme de siège de juridiction, de haute, moyenne et basse justice, bois de Haute fustaye, étang, moulins, métairie, garennes et chapelles."

On a jusqu'à présent assez peu de renseignements sur la famille d'origine qui a pris son nom du nom de la terre.

Dom Morioe mentionne Alain de Keralio pourvoyeur de la maison du Duo en 1416. F 1420, Guillaume est écuyer.

Dans la réformation de la noblesse en 1427, manuscrit assez peu lisible conservé à la bibliothèque de Saint-Brieuc, le seigneur de Keralio est l'un des trois nommés parmi les nobles de Plouguiel, les autres étant de Kerouzy et de Lezhildry. (Le préfixe devant le nom d'une seigneurie indique qu'elles étaient le siège d'une cour de justice, même de moyenne ou de basse justice).

Dès la seconde moitié du 15^{ème} siècle, la famille de Keralio se fond dans celle des Clisson ou Scliszon par le mariage de Jeanne, dame de Keralio avec Jean de Clisson, Président universel de Bretagne.

Il s'agit d'une branche collatérale de la famille du Connétable (en effet Ollivier de Clisson n'avait que deux filles).

Jean de Clisson devient ainsi seigneur de Keralio et de Lezhermant, seigneurie dont le manoir se trouvait en Plougrescant et dont les ruines du colombier existaient encore récemment. L'ancien manoir transformé en ferme a été complètement remanié. L'ensemble de ce domaine est resté uni jusqu'au 20^{ème} siècle.

En 1483, date probable de la mort de Jean, le fief est partagé entre ces derniers fils : Roland qui devient seigneur de Keralio et Jean, seigneur de Lezhermant.

Ceci est vérifié par un aveu rendu un 1483, cela se faisait toujours au moment d'un héritage par les dits seigneurs au Chapitre de Tréguier, dont ils étaient vassaux, celui-ci possédant le temporel des paroisses de Plouguiel et de Plougrescant.

"Noble homme Maître Jean Sclisson promet hommage au Vénérable Chapitre de Tréguier pour le manoir de Le Sernon(Lozhornant) sis aux confins des paroisses de Plouguiel et de Plougrescant - novembre 1483".

"Noble homme Maître Roland de Soliszon, seigneur du temporel de Keralio promet hommage) aux vénérables seigneurs du Chapitre - novembre 1483".

Une mention recopiée sur le même document nous apprend qu'il y avait cette année-là une épidémie de peste.

"Les absents fuyant pour cause de peste ou autre ne seront pas admit aux distributions des anniversaires ni aux distributions capitulaires à moins qu'ils ne soient représentés ou convenablement excusés - janvier 1483".

En 1500, Jean mourut probablement sans héritier et le fief fut à nouveau réuni entre les mains de Roland, son frère.

Celui-ci s'acharna à rendre à la seigneurie toute en puissance, soit en faisant confirmer des droits anciens acquis par son prédécesseurs et tombés dans l'oubli, soit on acquérant de nouveaux privilèges grâce aux services qu'il rendait à la Duchesse Anne en qualité de Maître des requêtes.

Son premier soin fut de faire confirmer son droit de haute, moyenne et basse justice, c'est-à-dire de prononcer toutes les sentences y compris la peine de mort.

En 1489, Roland de Coliszon obtient le droit d'ajouter un troisième pot à chacune de ses justices (les pots ou poteaux reliés entre eux au sommet formaient le gibet). Il avait également le droit d'avoir une prison.

Cette juridiction s'exercent en l'auditoire de la "caze", lieu proche du manoir et le gibet ou fourches patibulaires se dressait dans "parc an justisse".

Un exemple de haute justice qui s'exercerait à Keralio : en 1626, condamnation et sentence de mort donnée en la juridiction de Koralio-Lezhernant contre Françoise Le Picard qui avait celé sa grossesse et tué son enfant. Cette sentence fut confirmée par le Parlement de Rennes et l'exécution renvoyée à ladite juridiction. Un autre est condamné à dix ans de galères pour avoir tué son frère et tous ses biens confisqués nu profit des dits seigneurs.

.../...

Ce droit de haute justice fut longtemps contesté par le chapitre et donna lieu à un procès, mais le privilège confirmé en 1500, 1527, 1558, 1602.

Autre droit d'avoir deux sergent nobles pour le service des diton juridictions, autre droit d'avoir deux receveurs nobles l'un en la paroisse de Plouguiel, et l'un en en la paroisse de Plougrescant pour la °seigneurie de Lezhernant pareillement franche et exempte de taillive.

Du primitif manoir du Koralio, il ne reste rien. Les bâtiments les plus anciens n'ont de la fin du 15ème. La tour avec son toit en poivrière, ses mâchicoulis sur corbeaux de pierre et ses meurtrières en sifflet est du à l'entreprenant Roland de Clisson qui rendit au château ses privilèges de maison forte en rétablissant les défenses comme il y fut autorisé.

En 1495, une lettre de commission du roi, décornés aux membres de son conseil et des comptes de Bretagne "pour s'informer si les fortifications, clôture des douves, pont-levis et autres réparations que prétend faire le dit Clisson an sa mission de Querallio, ne sont point préjudiciables à sa majesté et au publique de la province".

En 1498, la Duchesse Anne lui confirma le droit de château et de maison forte et l'autorisa à faire clore ladite maison de Keralio de murailles, portaux, douves, mâchicoulis, canonnières, fossés, pont-levis et autres utiles et nécessaires pour la décoration et la défense de ladite maison."

Certains de ces aménagements subsistent.

Ses descendants entreprirent la reconstruction du corps du logis principal dont le style accuse le 17ème siècle. Il est, un effet antérieur à 1689 puisqu'il est frappé des armes des Clissons : lion couronné et lanpassé d'or. Le château fut vendu à cette date à la famille Artur de la Motte, originaire de Saint-Malo.

Cette famille qui conserva le château jusqu'au milieu du 19ème siècle avant de le léguer à la famille de Roquefeuil, imprima ses armes (un croissant et deux étoiles) sur le haut pavillon carré qui fait l'angle des bâtiments et qui a vraisemblablement remplacé l'aile droite du corps de logis principal lui enlevant ainsi sa symétrie. Ce pavillon doit donc être daté du début du 19ème siècle avant 1858.

La famille de Clisson se retira au manoir du Verger en Trédarzec dont elle avait hérité.

.../...

Le 1er mai 1498, ledit Clisson obtint l'autorisation de faire construire une maison, une hostellerie près de son manoir de Querallio. Il s'agit sans aucun doute du long bâtiment flanqué d'un pavillon à trois étage qui fut longtemps transformé en ferme et borde le manoir à l'ouest. A chaque étage du pavillon se trouve une belle cheminée.

La seigneurie de Keralio avait obtenu un droit de foire deux fois l'an avec vente de vin au détail, pouvoir d'établir étaux et logis pour la commodité des dites foires. S'il s'agit réellement d'une hostellerie, elle pourrait avoir été destinée à accueillir les commerçants se rendant à la foire ?

Ces foires se tenaient dans un espace de 54 cordes devant la chapelle. Cette chapelle, anoblée et affranchie à perpétuité et demeurant "franche et exemptée de tout fouage, taillive et autre subside même de debuoire".

Une transaction de 1500 entre les seigneurs de Keralio et le chapitre porte en termes exprès "et au regard de ladite chapelle", ledit sieur de Keralio et ses dits successeurs la pourront faire construire au lieu où est commencée, au devant d'un journal de terre environ, comme se comporte jusqu'au ruisseau descendant de Gouré Bloué auquel le dit sieur et ses successeurs pourront faire plants d'arbres et auront le profit des émondures d'iceux, ne pourront lesdits arbres être coupés par le pied."

La construction de la chapelle Sainte Anne fut donc entreprise tout à la fin du 15ème siècle et terminée au début du 16ème. La porte d'entrée est surmontée d'une archivolte avec choux frisés, très typique de cette époque. Au-dessus sculptés en médaillon, trois personnages très honorés dans la région, Saint Tugdual, Saint Yves et Saint Gonéry.

A quelques centaines de mètres au nord de la chapelle se trouvait la traditionnelle fontaine ornée d'une frise de six personnages assez semblables à ceux qui ornent la façade de la chapelle. Cette pierre a été emportée dans une forme de Minihiy afin d'éviter sa destruction. Il y avait aussi à cet endroit une croix. La conjonction de ces deux monuments pourrait indiquer l'emplacement d'une première chapelle.

En 1498, le seigneur de Keralio obtient une concession d'un moulin à mer au rivage de la paroisse de Ponguénan en une île nommée Balannec. Par un procès postérieur à 1789 et qui oppose une fois de plus le chapitre et la famille de Keralio on a aussi quelques détails sur le moulin à eau. - accusation du chapitre : " on s'inféode du moulin de Keralio sans parler du Byé de ce moulin qui longe toute l'aune de Plouguiel. Le seigneur de

.../...

Keralio en faisant construire ce byé pour se procurer plus d'eau, fit creuser le byé existant le long de l'aune de Plouguiel sur un terrain appartenant au chapitre - ce fait est reconnu par l'acte de 1494 - rejeté par celui de 1500.

Par l'acte de 1494, le seigneur de Keralio, pour lui et ses successeurs aussi longtemps qu'ils jouiront du byé, s'est obligé d'entretenir par bon pavé ou pont convenable de pierres, tous les endroits où le byé est coupé par des chemins".

- le seigneur de Keralio propose de dédommager le chapitre de ce droit de byé par une bonne assiette ou Minihiy de Plougrescant.

Cet acte qui reprend titre par titre toutes les possessions et privilèges du domaine est malheureusement amputé de sa première partie.

Il est le plus récent concernant Keralio, le domaine n'ayant pas été vendu comme bien national.

Nicole CHOUTEAU

Vrai visage d'Arthur.

Au tout début du VI^e siècle, l'un des nombreux chefs des petits Etats qui divisent les Iles Britanniques, Arthur, apparaît comme un roi sans faste, sans cour, vivant sur un vaste domaine où il pratique l'élevage du bétail, an chasse, éventuellement la guerre. Trait dominant de son caractère : peu de scrupule dans le choix des moyens allant jusqu'à la violence. Ainsi ressort-il de quelques allusions que l'on peut glaner dans l'hagiographie celtique.

Les Saxons, appelés par les Bretons à l'aide contre les incursions des Pirates, cessent de se conduire en alliés pour devenir de redoutables envahisseurs. De là, une émigration celtique vers l'Armorique et jusque dans la péninsule Ibérique. Arthur atteint alors une nouvelle dimension : il réalise autour de sa personne l'union politique de plusieurs royaumes tâche fort malaisée au milieu de peuples ayant un penchant inné pour l'anarchie et les querelles de clans, et il conduit leurs armées à une douzaine de victoires, dont l'une, éclatante, sur le Mont-Badon.

Malheureusement, cette grande figure s'évanouit d'un coup, vers les années 540-545, obscurément, ne laissant pas même la trace de sa sépulture. Les Saxons reprennent leurs agressions jusqu'à l'éviction quasi totale des élites bretonnes. Celles-ci prennent la mer, gardant au cœur mémoire d'un prince qui fut un unificateur national, libérateur de la patrie perdue et triomphateur.

Il est probable que les Celtes émigrés ou demeurés accrochés au sol breton sous la domination des Saxons, conservant, durant un temps l'espoir que le roi resurgira de l'ombre pour chasser les envahisseurs de sa terre, puis, devant l'évidence de son trépan, qu'ils rêvent d'un second Arthur achevant le besogne du premier. L'immortalité du héros, se reposant, invisible, de ses exploits, en attendant l'heure propice pour manifester nouveau sa gloire, doit d'abord titre une image et ne va devenir un mythe que par la suite. Elle ne nous semble point avoir pu être, à l'origine, une conviction profonde.

L'entrée dans la légende

De l'Histoire, même quand elle est assez banale, à la légende, aussi merveilleuse qu'elle puisse être, le pas est vite franchi. Il l'est d'autant plus rapidement que la mutation se fait dans une population douée d'autrement plus d'imagination que de sens concret, pour qui, d'ailleurs, la vérité à des aspects très subjectifs. Les Celtes ont tendance à se consoler de la médiocrité de leur condition présente en enjolivant, souvent de façon excessive, la couleur des faits d'hier, et on promettant des lendemains, s'ils sont bien incapables de réaliser parce qu'ils ne disposent pas de moyen à l'échelle de leurs rêves.

Dès sa disparition, Arthur devient l'objet de chants et de récits glorifiant ses exploits, mais, on le comprend, gardant le silence sur ses travers. Or les poètes ne plaignent à user de l'hyperbole ; les contours inventent à tous un monde où se rencontrent les fées, les animaux monstrueux, les divinités océaniques ou autres empruntées à d'antiques croyances évoquent un royaume des Ames côtoyant de fort près celui des vivants ; quant aux historiens, dénuée d'esprit critique, ils accepteront volontiers de car poudrer leurs œuvres du sol de la fable, ne cherchant d'ailleurs qu'à flatter la vanité d'un prince ou le patriotisme du public, peut-être à lui donner matière voir à l'édifier - plusieurs auteurs sont chanoines point à l'instruire de connaissances profanes.

Ainsi le fou roi des Bretons bénéficie-t-il largement, et très tôt, de cette loi (évhénirigme) qui veut que soient sacralisés des gens qui ont, dans le passé, inspiré beaucoup d'admiration, ou de crainte. Le phénomène n'est pas propre aux Celtes, mais chez eux il joue avec rapidité et amplitude : La "carrière posthume" d'Arthur, qui atteindra une dimension quasi européenne, suit divers courants, les uns populaires sur les chemins des foires ou les routes de pèlerinages, malaisés à répertorier, les autres, aristocratiques, entretenus dans les châteaux et étoffant toute la littérature en langue rouane axée sur la Table ronde, dont les pages aujourd'hui les plus accessibles sont dues aux médiévistes contemporains Jacques Boulenger et Albert Pauphilet.

L'image classique.

C'est au XIII^e siècle que, de multiples écrits antérieurs, certains vieux de six cents ans, rédigés en breton, en latin, puis en normand-roman que l'image classique d'Arthur paraît se dessiner nettement, se fixer. On le voit parfait modèle de la Chevalerie, doté par enchantement d'une épée invincible grouper à sa cour les plus valeureux preux de son temps qui se livrent à d'extraordinaires aventures pour l'amour de leur dame ou pour l'honneur de la table ronde. La plus étrange de celles-ci est la quête du graal où Joseph d'Arimathie, à la mort du Christ avait recueilli son sang.

La précieuse relique avait été confiée à la garde d'un château de Bretagne, disparu au regard des hommes parce que leurs péchés les avaient rendus indignes de le contempler. Merlin, doué de la connaissance du passé et de l'avenir, avait invité les compagnons d'Arthur à partir à la recherche de la coupe, annonçant qu'elle serait retrouvée par l'un d'eux, le plus pur chevalier du monde, et aussi le plus vaillant. Deux échouèrent, l'un avec au cœur un amour coupable, l'autre s'était montré trop violent, mais le troisième est-ce Perceval ou Galaad ? la découvrit et put la remettre dans la main mystérieuse qui l'enleva au ciel.

Arthur ne prend pas personnellement part à cette quête du Graal. Il se lance victorieusement dans une succession de campagnes qui paraissent lui promettre l'empire d'Occident, mais à la veille de couronner son éclatante fortune par son entrée dans Rome, il doit se replier sur son royaume insulaire car il apprend que son propre neveu à qui il avait confié la reine et sa terre lui a ravi l'une et l'autre. D'un combat géant où s'affrontent le félon, le roi, leurs compagnons, le prince sort seul survivant tout ensanglanté par les coups d'épée qui ont entaillé sa chair, et les fées viennent par mer, dans une nef enchantée, panser ses multiples blessures avant de l'emmener vers l'île des Bienheureux pour y dormir jusqu'au réveil des celtes qu'il conduira alors vers de nouvelles épopées.

Aspects trégorois

Si l'on peut voir dans l'imaginaire classique d'Arthur celle de la Bretagne insulaire elle-même qui, après des heures glorieuses - fort embellies - sombre du fait de son incapacité à l'union, il ne faut pas attendre à trouver quoi que ce soit de ce symbolisme dans les aspects trégorois, ni même d'ailleurs, ne rapportant à l'authentique visage que nous a légué l'Histoire. Un seul point essentiel commun le nom du roi, et peut-être une chasse aux monstres ! Chez nous, précisons-le clairement, nous ne nous

trouvons pas on face d'une fresque formant un tout, plus ou moins cohérent, nous ne rencontrons que de menus lambeaux de légende, accrochés ça et là au long du littoral, n'ayant entre eux que de très faibles liens, voire pas du tout.

On ne saurait dire exactement l'origine de ces lambeaux. Sans doute se sont-ils détachés du courant populaire que nous avons évoqué plus haut, prenant la forme de petits récits isolés, axés sur toile paroissee pour intéresser les pèlerins, voire les inciter à verser de généreuses offrandes. Tous sont restés longtemps oraux, à l'exception de celui qui nous conte le combat de la Lieue de Grève, écrit par l'hagiographe Albert le Grand pour accroître le crédit de Saint Efflam.

A Lanmeur - cela est fort doublement inattendu - Arthur est l'époux de Tréphine et le père d'un fils. Ce dernier a été enlevé, étant encore on bas âge, par Kervouran, frère de la reine, mais il lui échappe et se place sous la protection de l'évêque de Saint-Malo. Ses parents croient que l'enfant est mort.

Kervouran accuse sa soeur d'infidélité à son royal époux et Tréphine doit se réfugier dans la région d'Orléans où elle garde des troupeaux. Arthur, convaincu de son innocence la recherche durant six années. Sa "quête" se termine par un retour triomphal du couple à Lanmeur.

Les accusations de Kervouran sont renouvelées et, cette fois, Arthur est décidé à livrer la reine au supplice. A l'instant où la hache du bourreau va trancher le cou de Tréphine survient un jeune garçon nous la conduite d'un prélat. C'est le prince que l'on croyait mort.

Le fils du roi et de Tréphine fait appel au "jugement de Dieu" par l'épée. Aux acclamations du peuple, il tue Kervouran. En témoignage de sa reconnaissance envers le Seigneur, la reine élève l'église de Kernitron.

Passons à Plestin : Arthur, hôte de Hoël, souverain d'Armorique, chasse dans le pays, et il apprend qu'un terrifiant dragon, marchant à reculons pour brouiller sa piste, malmène la population. Il n'hésite pas à l'attaquer mais l'animal oppose une résistance si âpre que le héros s'épuise et va succomber quand survient à son aide un ermite du voisinage, Efflam, prince d'Hibernie, son cousin, qui s'était retiré là pour échapper à un mariage que sa famille lui imposait. Le religieux ranime les forces du roi en lui donnant à boire l'eau d'une source qu'il fait jaillir, alors c'est la fin du monstre dans des conditions qui varient un peu selon les versions.

Deux récits sont recueillis à Pleumeur-Bodou, qui ont un point commun

Arthur, avec la reine Gwenn Arc'hant, sa maîtresse Brangwenn celle-ci seulement dans l'un - et les compagnons qui survivent des aventures, réside dans la seigneuriale demeure de Kerduel dont le nom évoque d'ailleurs celui du "castel sur mer assis" des écrits classiques. Les des gloires terrestres le roi chevauche de son plein gré vers l'Ile d'Aval et se livre aux enchantements de Morgane, selon l'un, et d'après l'autre, celle-ci l'enlève dans nuage pour l'avoir tout à elle sur son rocher. Elle lui permet, sous l'apparence d'un corbeau, de survoler ses domaines et, aussi, de chasser sous sa forme humaine, par les plages et les grèves proches, mais un jour le héros poursuivant le gibier, n'enlève, alors, elle lui élève un menhir commémoratif.

Observons que les trois femmes que nous venons de citer portent des noms donnant l'idée de blancheur (gwenn) et sont donc probablement des personnages lunaires ou des fées. Notons aussi que la synthèse des deux versions peut symboliser la réalité historique : Arthur acquiert la gloire, puis, dans des circonstances obscures, il disparaît aux yeux des hommes. Il est fort plausible que le menhir de l'Ile d'Aval soit son tombeau puisque rien ne prouve que le roi n'ait pas finalement suivi le mouvement d'émigration bretonne vers l'Armorique ou que ses cendres n'y aient pas été transférées, comme celles de maints de nos saints celtiques ; la sépulture inventée par les moines de Glastonbury étant, on le sait, une supercherie de complaisance pour Henri II Plantagenêt, très épris de la Table ronde.

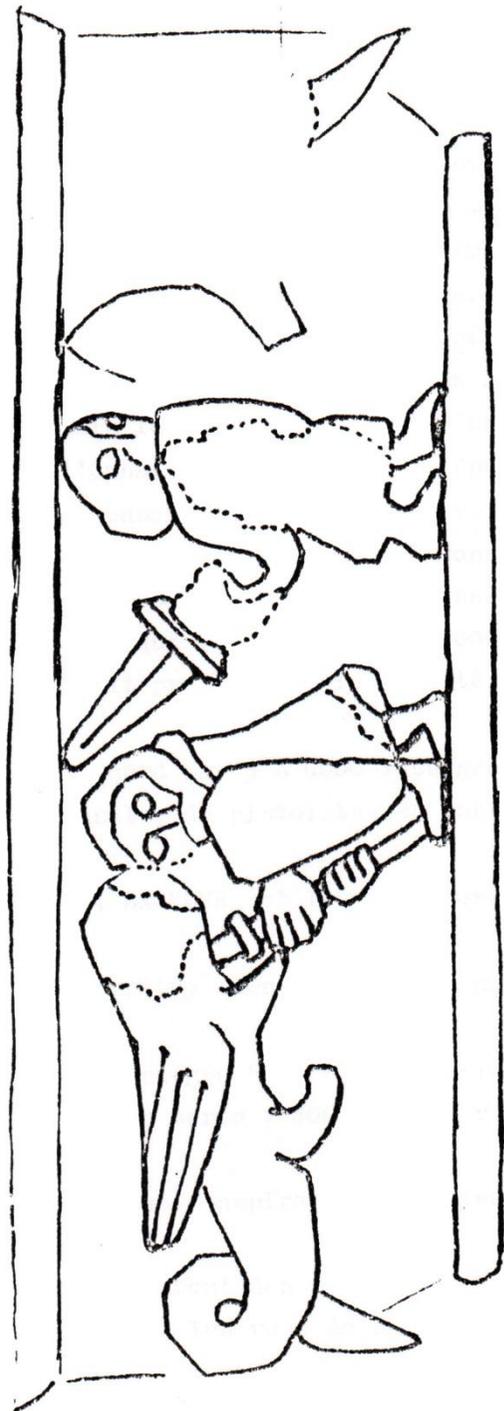
Il y a un siècle, on découvrit dans l'île d'Aval les squelettes de trente chevaliers et de leurs montures, rangés à l'entour d'une croix médiévale. Sans doute s'agissait-il de Britanniques victimes, au temps de la Guerre de Succession, d'un naufrage. Le choix de ce rocher pour recevoir leurs dépouilles plaide en faveur de cette croyance qu'il est bien le tombeau du roi Arthur.

Quelques mots du chapiteau historié romano-roman de l'église Saint-Jacques de Perros-Guirec, contemporain de l'œuvre arthurienne de Chrétien de Troyes. Il représente un diptyque le combat de la Lieue de Grève, non avec trois personnages, comme on l'a souvent écrit, mais quatre : deux dragons identiques dont les queues se rejoignent par leur extrémité, l'un rongé, l'autre commençant à se dégrader, le roi à droite armé d'une puissante épée, Efflam à gauche tenant en mains un bourdon. L'habillement du saint fait penser au verset du psaume 90 où il est question de cuirasse et de bouclier.

Pour conclure, citons, sans insister, des expressions qui laissent percevoir une certaine dimension cosmique d'Arthur. Sa ronde, le vent de tempête, sa chasse, les migrations d'oiseaux ; ses soldats, les accumulations de nuages. Et mentionnons ses tombeaux ; le menhir d'Aval, évidemment ; stèle gallo-romaine de Louannec ; la pierre énigmatique, aux cupules reliés par des croisettes, de Guéradur, qui, il est vrai, est aussi funéraire de Grallon, le prince de Ker-Ys, ou du roi des îles ou des triagos, anonyme.

Pierre de La Hayes

Portail sud de S^t Jacques de Perros-Guirec
'déroulé' du 1^{er} chapiteau gauche
époque romane
Lutte du roi Arthur et de S^t Efflam contre le dragon



v.m.

LA GRANDE REVOLUTION A PLOUARET

L'affaire des Cinquante-cinq requins.

La patrie en danger

La loi du 24 février 1793 déclarait la Patrie en danger et décrétait

La Levée en masse de 300.000 hommes. Dès les premiers jours de mars, les communes de l'Ouest de la France furent pourvues des ordres nécessaires pour cet appel ; tous les hommes de 18 à 40 ans se trouvèrent requis. Mais le processus de réquisition variait d'une commune à l'autre, la loi étant ambiguë à ce sujet Ici, on procède par tirage au sort : là on impose une liste de "volontaires-requis" ; ailleurs le jeu des exemptions est cause d'injustice. Dans les campagnes de l'Ouest, surtout dans le département du Morbihan, les appels de "volontaires" rencontrèrent la plus vive résistance. Déjà, les opposants au nouveau régime se faisaient nombreux (conspiration D'Armand TUFFIN, marquis de la Rouerie ; rôle contre-révolutionnaire des prêtres non concernés. On conçoit donc que la levée des 300.000 Hommes fut une occasion de résistance qui acquit promptement le caractère de la révolte ouverte. Quelques faits :

- **15 mars 1793** : prise de la Roche-Bernard par 5 à 6 000 insurgés venus des campagnes environnantes et « armée de fusils, de pistolets, de sabres, de fer de broc, de bâtons et d'autres armes ».

Le président du Directoire du district, SAUVEUR, et le procureur-syndic, LE FLOCH sont sauvagement massacrés.

- 15 mars 93 : 17 gardes-nationaux de Pontivy tués à Pluméliau au cours d'une attaque d'insurgés.

- 16 mars 93 : la ville de Pontivy est assiégée "par une foule immense" Les assaillants sont dispersés - bilan des morts : 400 paysans révoltés et 3 gardes-nationaux.

A Fort-Louis, un complot est découvert. Les conspirateurs devaient livrer le port aux Anglais le 25 mars.

- Rochefort est prise ; les rebelles s'emparent des notables citoyens, en massacrent 3 et promènent leurs rentes dans les rues de la petite ville.

- Hanten est investie.

- 23 mars 1793 : la bataille de Kerguiduff, entre Lesneven et Saint-Pol-de-Léon (voir le récit qu'on a fait Lan INIZAN dans son livre "Engann Kerguidu")

Dans les Côtes-du-nord : des troubles dans les districts de Lamballe et de Dinan.

– La Vendée se soulève en masse.

En bref, un peu partout, des mouvements violents, spontanés.

Mais aussi, noter la coopération active de la part de plusieurs membres de la noblesse et du clergé réfractaires Si l'on se souvient que l'année 1793 fut, pour la France républicaine, l'année où elle fut la plus menacée par ses ennemis de l'extérieur et de l'intérieur, on comprend fort bien les mesures d'exception qui frappèrent les opposants La République ne pouvait être sauvée qu'à ce prix ... Il faut donc se méfier de tout ce qu'on trouve dans la littérature "ohouanne", qui a pratiqué systématiquement le manichéisme pour la plus grande de la réaction contre-révolutionnaire..

Lan 55 requis du 20 brumaire de l'an II (10 novembre 1793)

1) La formation du bataillon de Lannion :

Pour barrer la route à l'armée vendéenne qui, après avoir franchi la Loire, rejoint les Chouans bretons de Cadoudal, pris Laval et Fougères, menaçaient Dinan, le département des Côtes-du-Nord décréta la formation d'un régiment de requis. Pour sa part, le district du Lannion devait fournir un bataillon de 550 hommes. Le 19 brumaire (9 novembre 93), les administrateurs du district adressèrent une lettre à la municipalité de Plouaret "pour requérir et faire marcher 55 hommes de la commune contre les rebelles de Vendée". La liste des requis plouaretais fut dressée par le Maire assisté des officiers municipaux, et contrôlée par le Comité de Surveillance⁽²⁾.

Il est prouvé que les "volontairoa" furent choisis, pour la plupart, parmi les domestiques et les indigents, on omettant de désigner les enfants, les domestiques, les parents et les amis des notables républicains ; alors que les lannionnais avaient prié ces derniers de donner le bon exemple en marchant eux-mêmes à la tête de la troupe : Le 20 brumaire⁽³⁾ la liste des 55 requis fut d'abord lue au prône par le curé constitutionnel Alain.TASSEL ; puis sur la croix du cimetière par le Maire Pierre IIUON. Aussitôt, vive réaction de la population.

(1) On dirait aujourd'hui "**arrondissement**".

(2) Une sorte de Comité de Salut Public local.

(3) Un dimanche dans l'ancien calendrier. Le prêtre constitutionnel disait donc la messe officielle le ci-devant dimanche contrairement aux instructions républicaine qui demandaient qu'on célébrât l'office le primidi.

Les jeunes gens désignés, leurs parents, leurs nombreux amis, poussèrent des injures et se livrèrent à des voies de fait à l'encontre des responsables.

a) La révolte :

L'après-midi, la Mairie fut forcée et envahie par la foule. De nombreux papiers et registres officiels furent détruits (décrets de la République, liste des émigrés, etc ...). A la tombée de la nuit, les insurgés réussirent à enfermer dans l'Eglise, le Maire, des conseillers municipaux, le Juge de Paix. Nuit d'angoisse pour ces honorables citoyens qui crurent bien leur dernière heure venue ... On ne les relâchera qu'au petit jour après que le Maire eut signé l'ordre de faire sonner le tocsin dans toutes les chapelles de la paroisse et même dans l'Eglise du bourg. L'insurrection contre-révolutionnaire durera du 20 au 25 brumaire. La Mairie, l'Eglise restèrent au pouvoir des révoltés. Des bandes armées de bâtons parcouraient les rues de Plouaret et du Vieux-Marché, allaient de hameau en hameau, proférant des "indécences", déclarant que les requis ne partiraient pas sans les patriotes, les prêtres et la municipalité. On entendait à plusieurs reprises le cri de "Vive le Roi". Les républicains de la commune se terraient car on les recherchait partout pour régler leur compte ...

3) La répression :

+ Le 23 brumaire, le Maire, Pierre HUON, réussit à alerter le Directoire du Lannion.

+ le 24 brumaire, ce dernier arrête aussitôt

- la mise en marche sur Plouaret d'une force armée de 75 hommes (50 gardes-nationaux, 17 gendarmes, 1 capitaine, 1 lieutenant, 3 sous-officiers, 2 administrateurs : RIEUMES et DE BUGNY, 1 secrétaire).

- Les citoyens requis de Plouaret sont déclarés indignes du titre de défenseurs de la Patrie

- RIEUMES est chargé d'une nouvelle réquisition de 55 hommes.

+ Le 25 brumaire : arrivée des lannionnais au Vieux-Marché et à Plouaret. Les requis révoltés font soumission, sans résistance aucune. Les gendarmes arrêtent Jean-Louis TURQUET DE BEAUREGARD, ci-devant homme de loi, qui aurait, par sa conduite et ses discours, contribué à l'insurrection ...

RIEUMES, forme le détachement de 55 nouveaux requis, procède à la nomination de leurs chefs par acclamation (1 capitaine, 1 lieutenant, 1 sous-lieutenant, 1 sergent-major, 2 sergents, 4 caporaux pour encadrer 45 fusiliers).

Les requis prêtent serment de fidélité à la République et jurent de ne pas abandonner leurs drapeaux. La cérémonie se termine par les cris plusieurs fois répétés de "Vive la République, la Liberté et l'Egalité. On plante même un arbre de la Liberté. Le lendemain, 3 frimaire (23 novembre 93) la petite troupe se dirige sur Saint-Brieuc pour rejoindre le régiment en formation ...

Une autre tâche difficile pour RIEUMES : l'arrestation des gens suspects et dangereux qui lui seront indiqués par les patriotes plouaretais et qui seront incarcérés à la geôle du Vieux-Marché ou à la maison d'arrestation de Lannion. Ces arrestations s'échelonnent de nivose An II à floréal An II (décembre 93 à avril 94). En tout une cinquantaine de personnes (dont une vingtaine de femmes). Beaucoup de frères, sœurs ou domestiques d'émigrés ou de prêtres réfractaires.

4) Le couperet de la guillotine.

Le tribunal criminel de Lannion

Le 30 germinal An II (19 avril 94), Malo-Henri-Julien BESNE, accusateur public au Tribunal Criminel du département des Côtes-du-Nord demande le transfert du Tribunal à Lannion pour instruire "l'affaire de Plouaret qui peut devenir considérable par la nécessité de faire ouïr les témoins". On profitera de l'occasion pour juger 2 autres affaires : l'affaire de la tonne TAUPIN et l'affaire du vol d'une cloche de la Tour des Ursulines de Tréguier (affaire LE GORREC - HAUFFRAY).

- Le procès durera 3 semaines, du 4 au 23 floréal An II (23 avril - 12 mai 94). Pas d'avocats. Presque tous les prévenus ne parlaient que breton, on fait appel à 2 interprètes. Les 75 témoins entendus au Vieux-Marché et à Plouaret au cours de l'enquête ne comparaissent pas. On se contente de leurs dépositions... Une chose, qui mérite d'être signalée, certains accusés sont défendus par des notables patriotes. Ainsi, Jean-Louis TURQUET - BEAURECARD qui bénéficia de l'appui de DE BUGNY, administrateur de Lannion et chargé avec RIEUMES de la répression après l'émeute. DE BUGNY adresse au tribunal une lettre de onze grandes pages retraçant avec force détails la vie exemplaire et patriotique de son protégé (pages précieuses pour une biographie de Turquet de Beauregard).

- Le verdict fut sans pitié. Six condamnations à mort : Jean LE JEUNE et Yves PITOT père sont guillotiné le 24 floréal An II (12 mai 94) sur la Place de la liberté¹ à Lannion

(I) Le Marc'hallac'h.

.../...

Pierre LE ROI, exécuté sur la place de la Liberté au Vieux-Marché. Les trois autres condamnés à mort, Pierre LE GOFF, François GEFROY et Jean BARBE, ne seront exécutés qu'en effigie⁽²⁾ puisqu'ils sont quand même partis à la première réquisition et que le Tribunal les a considérés comme "bon contumax". Il y eut aussi sept peines d'emprisonnement, des amendes (3) dix-sept acquittements (dont Turquet de Beauregard).

à suivre

(Dans le prochain numéro : CHAPITRE II : le commando chouan de la nuit du 3 au 4 frimaire An VII, ou LA VENGEANCE.)

(2) effigie noue la forme de 3 poteaux portant chacun un écriteau indicatif du nom du condamné, du crime commis et de la sentence.

(3) Les amendes sont égales à un certain nombre de fois la contribution mobilière. C'est sûrement plus équitable que le système actuel qui ne tient aucun compte de ln fortune du délinquant 1 (Note de l'auteur).

Extrait de la conférence de
Monsieur Emmanuel MAZE -
Décembre 1971

A PROPOS DES CAHIERS D'UN CHANOINE

Vers 1760, un vieux chanoine dressait pour son "usage personnel" un inventaire, parfois détaillé, des archives du chapitre de Tréguier. C'est pour nous une mine de renseignements fort intéressants sur les charges si importantes des chanoines, sur leurs privilèges, leurs démêlés avec les évêques, mais aussi sur le culte rendu à Saint-Yves.

On pense généralement que les chanoines existaient dès le IV^e siècle; Mais leur rôle a évolué au cours des siècles on même temps que la discipline et les règles qui leur avaient été imposées à l'origine. Chargés surtout d'aider l'évêque dans l'administration du diocèse, ils ont ou dès le Moyen Age bien d'autres tâches, les unes charitables : visites aux malades - aide aux pèlerins - quêtes pour les pauvres, les autres utilitaires et d'une importance capitale dès le développement de l'art gothique, c'est la construction des cathédrales. Non pas qu'ils aient été sculpteurs ou maçons (ceux-ci au contraire auraient préféré ne passer de leur présence) mais parce qu'ils étaient chargés d'abord de récolter les sommes nécessaires à la construction, ce qui n'était pas une mince affaire, ensuite de faire les comptes, de vérifier les plans, d'assurer la continuité des travaux de surveiller la façon dont ils étaient faits.

Ils devaient aussi parfois construire des hospices ou accueillir les pèlerins, et ce à une époque où des pèlerinages, surtout vers Saint-Jacques-de Compostelle, avaient pris une importance considérable. Tréguier lui-même avait son hospice "pour les pauvres qui venaient à Saint-Yves". Situé au bout de la chapelle de la Madeleine il avait été exempté d'impôt et de billots" par le Duc Joan.

Au cours de leur histoire, les chanoines acquièrent petit à petit bien et privilèges auxquels ils sont ni attachés que cela entraînera de nombreux démêlés avec les évêques. Ceux-ci, de leur côté, essayent de limiter cette indépendance des chanoines. On le voit à Tréguier au cours de nombreux procès, par exemple à propos de la bibliothèque dont l'évêque veut se réserver la clef, ou à propos des heures des offices. Leurs rapports, d'ailleurs, ont été réglés au Concile de Trente, mais cela n'empêche pas les chanoines de jouir de multiples privilèges (biens privés - prébendes?

placés dans le chœur - droit de "muleter et châtier les ecclésiastiques). L'évêque de son côté devait être reçu et salué par les chanoines selon tout un rituel lorsqu'il revenait on son diocèse après une absence plus ou moins longue. Tous, à Tréguier, bénéficiaient de droits particuliers octroyés par les rois ou ducs de Bretagne, dont l'un daté de 1364 ont l'acte le plus ancien des archives du chapitre de Tréguier. Ce sont des lettres du Roy Charles exemptant évêque, chapitre et gens d'église de Tréguier de tous impôts, gabelles, subsides et redevances sur les vins, blés, viandes, fruits, chargés ou déchargés dans les havres de l'evêché.

Les archives conservaient aussi des actes concernant l'achat de mobilier pour la cathédrale : retable - grandes orgues faites on 1632 par le Sr VRAIGNON, pour 400 livres - l'argenterie échangée à Paris après l'incendie de la sacristie en 1637, etc ...

D'autres actes donnent la liste des chapellerie avec parfois des détails qui nous sont précieux, telle la chapellerie desservie sur un autel qui est proche d'un tombeau "situé au côté gauche de l'entrée du chœur" et sur lequel "se voyait l'effigie d'un homme armé".

Mais surtout, ces archives nous apportent des précisions sur le culte de Saint-Yves et sur ses reliques. On sait l'importance des reliques à l'époque : la route des pèlerinages de Saint-Jacques était jalonnée d'églises qui, toutes, possédaient des reliques très vénérées (Saint-Martin à Tours, par exemple). Et les chanoines avaient d'ailleurs pu, en organisant des processions de reliques, se procurer des fonds pour la construction des cathédrales.

En ce qui concerne Saint-Yves, des reliques précieusement emportées dans "Une petite boîte d'argent" avait été présentées au roi de France, d'autres avaient été envoyées au roi de Chypre, ainsi "délivré d'un grand péril".

Les archives conservaient aussi, datée de 1577, une copie de la dotation d'une chapellerie "fondée par le Glorieux Saint-Yves en son vivant et tirée de la peinture estante dans la paroy de la dite Chapelle du coté de Lorient, (datté de l'an 1293". La Pape Clément, puis le Pape Sixte avaient concédé des indulgences aux pèlerins de Saint-Yves à Tréguier, et excommunié "tous les pirates, corsaires, pillards et larrons vantas tant par mer que par terre, d'Angleterre et autres provinces" pour rançonner les pèlerins et les empêcher d'aborder à Tréguier : Tréguier, ville interdite aux gens de guerre dès 1491, interdiction qui ne fut guère respectée puisqu'on 1591 la ville pillée, brûlée,

.../...

dut cependant nourrir moult gons d'armes de toutes nationalités !

Outre ces vieux actes, il était aux archives du chapitre de Tréguier une copie de la fondation d'une chapellerie par le Duc Jean en 1420, moyennant 800 livres de rente. Le Duc demandait en échange à être inhumé en la Cathédrale. Cette copie est accompagnée de deux originaux d'un acte de 1441 dans lequel les trois fils du Duc, François, Pierre et Gilles s'engagent à respecter sa fondation et sa volonté d'être inhumé en la cathédrale de Tréguier. Le Duc y fut effectivement inhumé on dépit des efforts faits par le chapitre de Nantes pour conserver son corps. Un dernier acte nous dit qu'il est "dans la chapelle du Duc qu'il avait fait bâtir pour Saint Yves et qu'il y repose sous un grand coffre de bois qui sert de lutrin et sur lequel il y avait autrefois un drap mortuaire".

Les chanoines ont fait l'objet de nombreuses critiques, mais c'est oublier que, si responsables des "sanctuaires" proprement dits dans la cathédrale ils ont commis des destructions de vitraux ou de jubés pour éclairer ou embellir les églises, ils n'ont pas hésité à dépenser toute leur fortune pour la construction des cathédrales.

D'ailleurs, peut-on leur jeter la pierre à notre époque où sous nos yeux s'accomplissent bien d'autres méfaits

Extraits de la causerie donnée par Madame BAIN le 18 mars 1978.

Bibliographie : Archivas privées.

Arohéologia - dossiers N° 20

Chartres - Georges Monmarché

Reims - Georges Couvesier

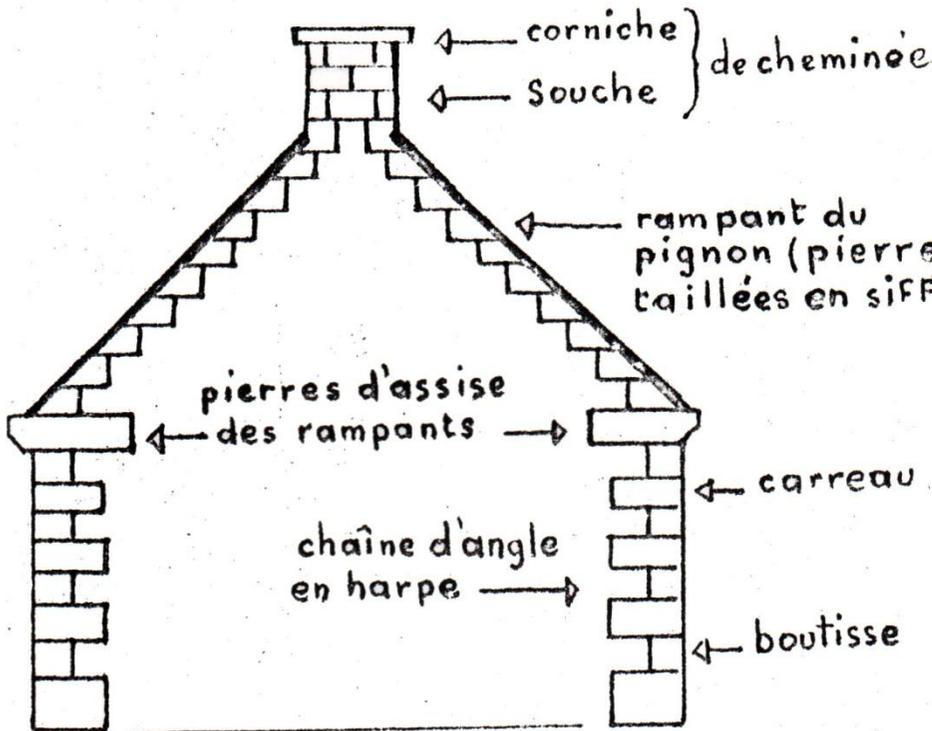
"Quand Reims Batissait sa cathédrale - D. Pollue

"Les bâtisseurs de cathédrale - Gimpol

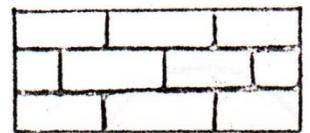
D. Jacob

QUELQUES ELEMENTS DE VOCABULAIRE D'ARCHITECTURE
Emprunté à la brochure du pré inventaire

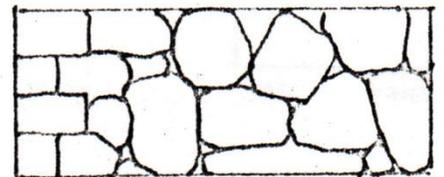
Appareils.



petit et irrégulier



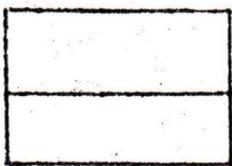
gros appareil régulier



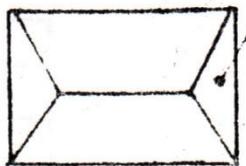
gros et irrégulier

Types de combles et de toitures.

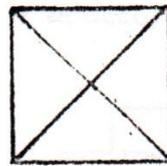
↳ EN PLAN



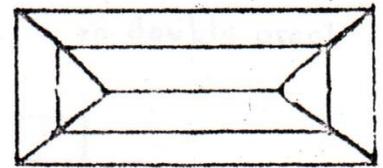
à 2 versants (bâtière)



à 2 croupes

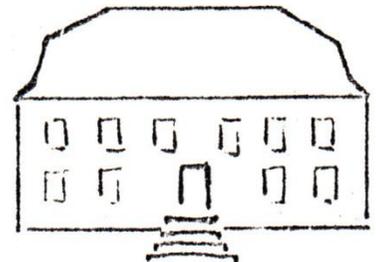
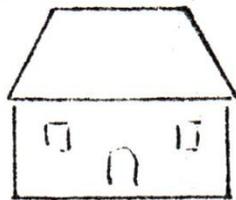
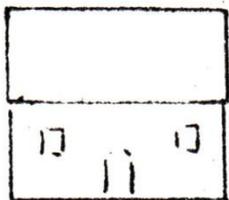


pavillon

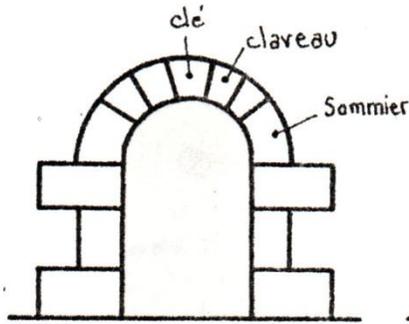
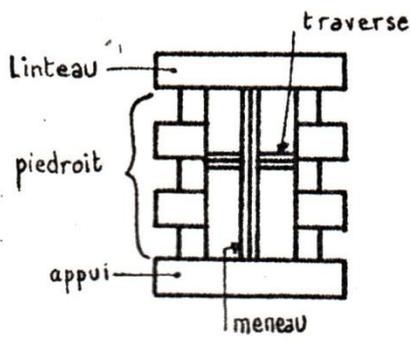


à la Mansart

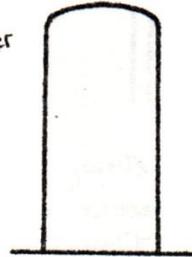
croupe



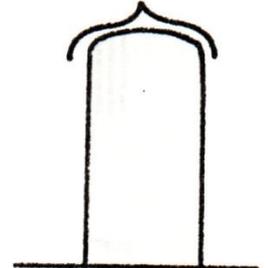
↳ EN ELEVATION



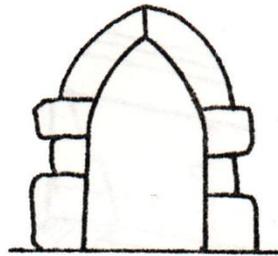
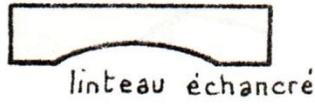
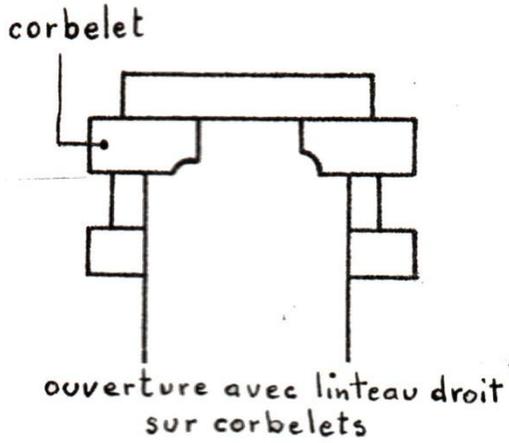
plein cintre



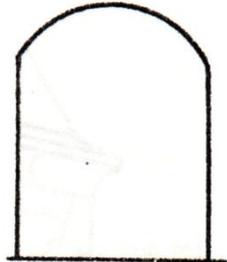
anse de panier de panier



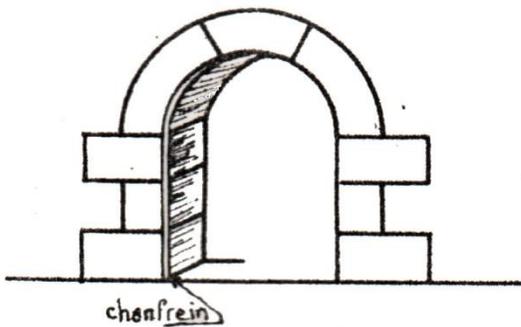
anse de panier moulurée en accolade



porte en arc brisé



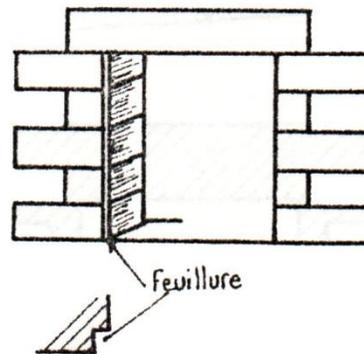
arc surbaissé



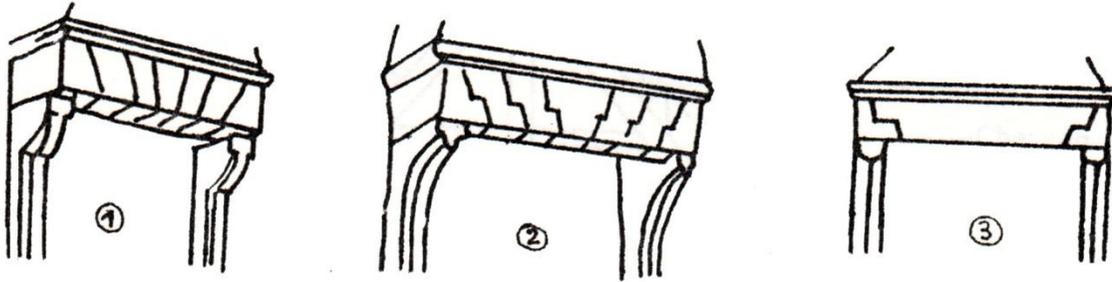
linteau droit mouluré en accolade



linteau droit mouluré en double accolade



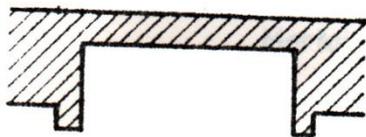
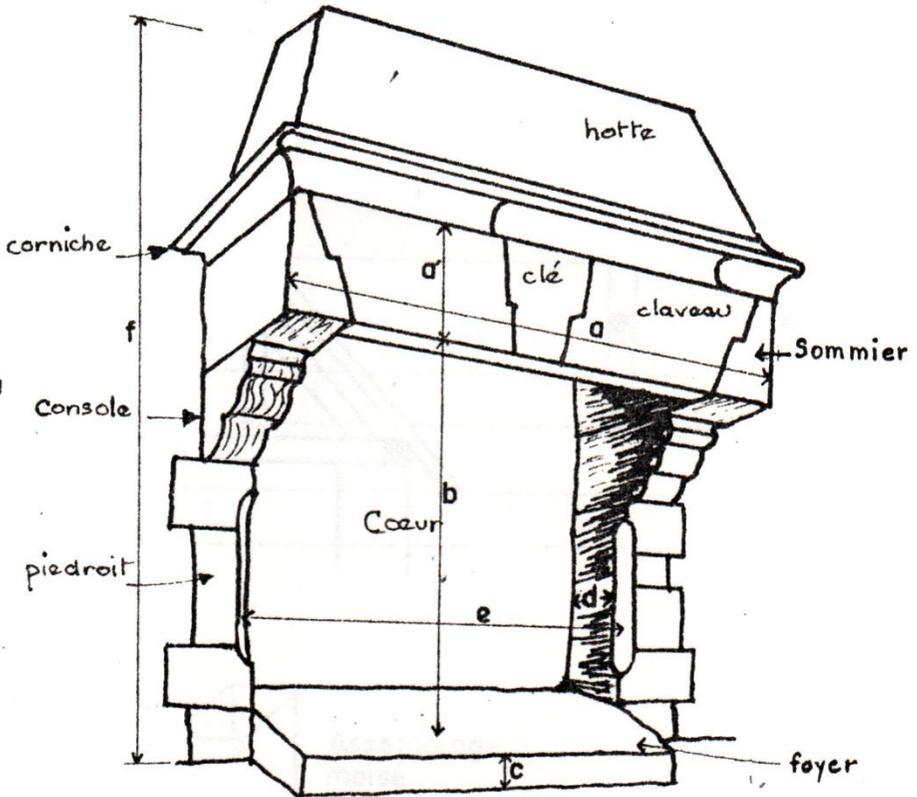
piedroit harpé



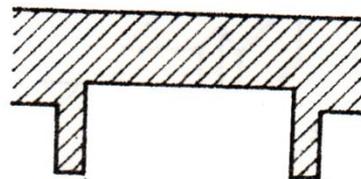
linteaux appareillés en plate bande :

- 1 - à joints simples
- 2 - à crossettes
- 3 - monolithe à crossettes .

- a = largeur totale du linteau
- a' = hauteur du linteau
- b = hauteur du foyer au linteau
- c = hauteur du foyer
- d = profondeur au niveau des pieds
- e = largeur du cœur
- f = hauteur totale

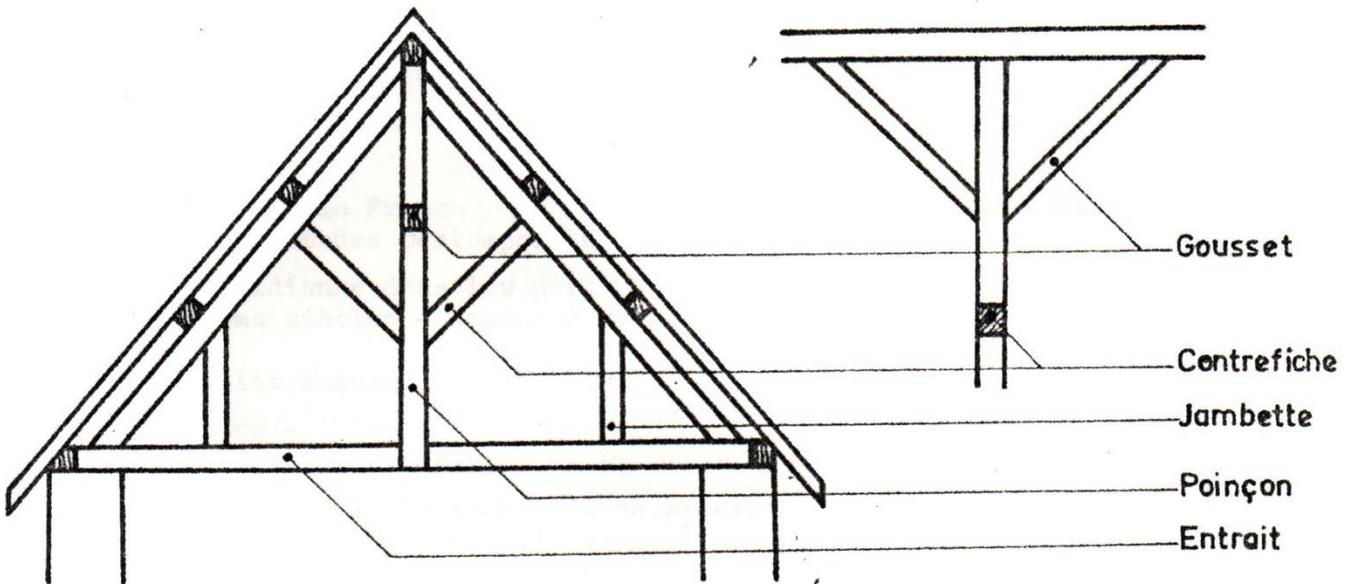
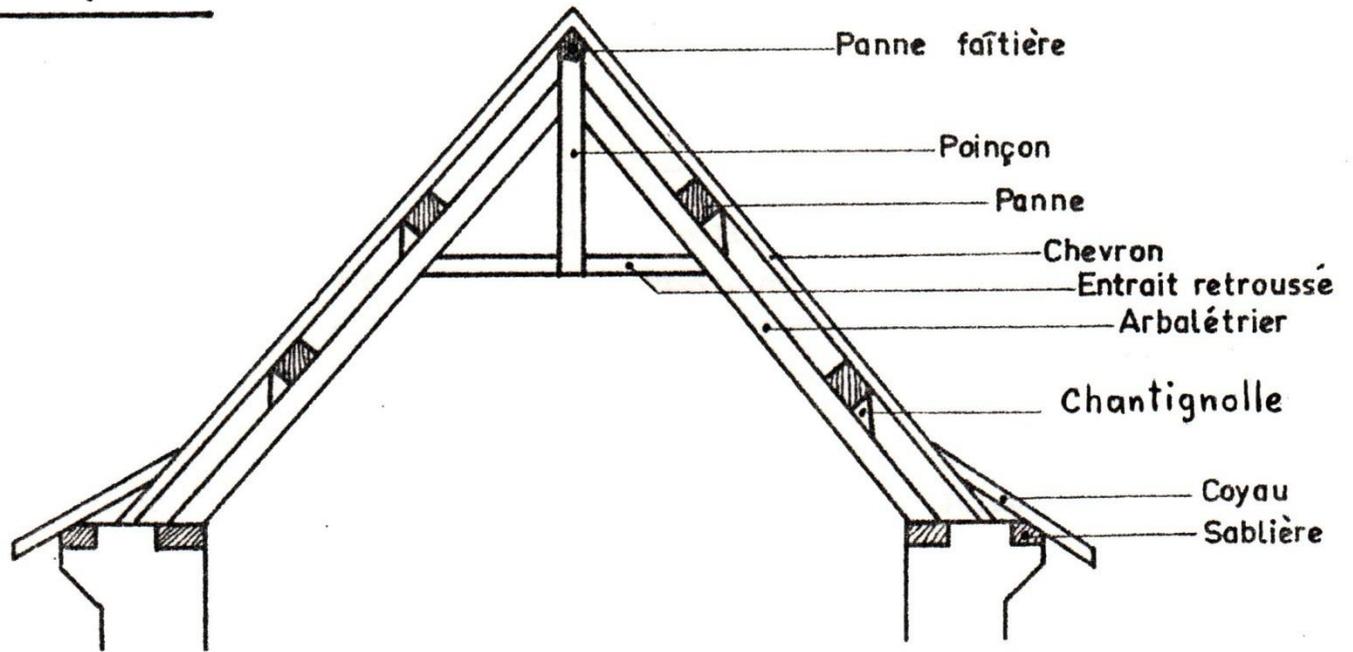


Cheminée affleurée

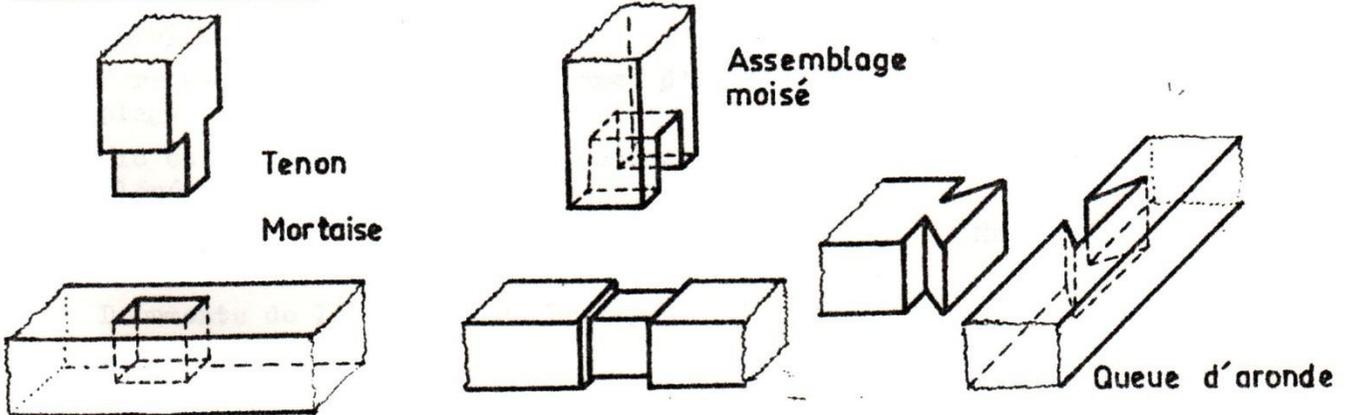


Cheminée adossée

Charpente



Assemblages



La liste ci-dessous établie complète celle que nous avons dressée dans le bulletin de 1976, et qui était arrêtée au 1er janvier 1973.

La bibliothèque municipale de Lannion étant à présent installée dans nos nouveaux locaux, le fond breton est en voie de recensement.

Noms de famille de Basse-Bretagne	GOURVIL
Trésor du breton parlé - Tome III	Jules GROS
La Bretagne à la Belle-Epoque	
Le savoir-vivre en Bretagne	HELIAS
Saint-Guérolé	P. DE LA HAYE
"Les Grands saints bretons" Jos Le Doaré - Editeur	
La vie quotidienne des paysans en Bretagne au 19è s. Yann BREKILIEN	
Hachette Editeur	
La femme celte	Jean MARKALE
Fayot éditeur	
La Bretagne et la France	Paul SERANT
"Les grandes études contemporaines" - Fayard	
La vie quotidienne dans les porte bretons aux 17 et 18 ème) siècles - Bantou - Brest - Saint Halo - Lorient	Armel de WISMES
Hachette Littérature	
L'art breton - 2 tomes	Honri HAQUET
Ed. Roy - 1933 - Grenoble	
Le livre d'or de la Bretagne (du 5è siècle à nos jours l'histoire et les trésors littéraires)	Philippe DURAND
Seghers éditeur	
Au beau pays de Bretagne	A. DUPUIS
Presses bretonnes - Saint-Brieuc	
L'épopée celtique en Bretagne	Jean HARKALE
Fayot éditeur	
Perros-Guirec 1900 - La naissance d'une grande plage	Pierre DELESTRE
Ile et Vilaine-collection " les documents de France"	
Alépée et Cie éditeurs	
L'Ile Grande	Ernest LE BARZIC
Rennes Simon 1970	
Documenta de l'histoire do Bretagne	Jean DELUMEAU
Ed. Privnt - Paria	

SOMMAIRE

Mémento 1978	p. 1
1978...et surtout 1979	p. 2
Pierres tombales à Lannion	p. 4
La seigneurie de KERALIO en Plouguiel	P. 5
Aspects Trégorois de la légende Arthurienne	p. 10
La Grande Révolution à PLOUARET chap.I:l'Affaire des 55 requis	p. 17
A propos des cahiers d'un chanoine	p. 22
Quelques éléments de vocabulaire d'architecture	p. 25
Bibliothèque	p. 29
Sommaire	p. 31